

## TARIFS DES ATELIERS ET COURS PUBLICS 2024/2025

### Stages Tarbes



### Comment déterminer le tarif dont je bénéficie ?

Le montant de l'adhésion est déterminé en fonction des revenus du foyer (quotient familial mensuel « QF »). Le calcul du QF est réalisé sur la base du revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition de l'année 2023 sur les revenus 2022.

**\*Calcul du QF = revenu fiscal de référence / nombre de parts / 12 mois**

Attention ! Ce calcul s'effectue uniquement par rapport à l'avis d'imposition et non celui de la CAF.

Important ! Si votre QF est inférieur à 1400, joindre une copie de votre avis d'imposition lors du dépôt de votre dossier.

### Je suis étudiant·e ou bénéficiaire de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS)

Les étudiant·es de l'enseignement supérieur et les personnes bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS) bénéficient du tarif correspondant à la tranche la plus basse (<850).

Joindre un justificatif de votre situation lors du dépôt de votre dossier : certificat de scolarité pour l'année en cours pour les étudiant·es ou une attestation datée de moins de 3 mois pour les bénéficiaires de minimas sociaux.

En l'absence de justificatif lors du dépôt de votre dossier, le tarif de la tranche la plus haute sera appliqué.

**Moyens de paiement acceptés : carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor public.**

## Stages 4B – Stages « spéciaux »

Stages concernés	QF <850	QF 851- 1100	QF 1101- 1400	QF >1400
Fabrication de craies colorées	50€	60€	70€	80€
Graffiti new-yorkais & street-art	100€	120€	140€	160€
Initiation céramique / Émaux cloisonnés	150€	180€	210€	240€
Initiation céramique / Moulage plâtre	150€	180€	210€	240€
Modelage (ados)	50€	60€	70€	80€
Modelage / Buste & portrait	100€	120€	140€	160€
Peinture à l'œuf	50€	60€	70€	80€
Peintures végétales	50€	60€	70€	80€